



Confédération Paysanne
Haute-Savoie

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

FAIRE ENTENDRE LA VOIX (ET LA VOIE) DE L'AGRICULTURE PAYSANNE !

Pour des politiques publiques ambitieuses, qui répondent aux spécificités des Pays de Savoie et aux défis d'aujourd'hui

Avec la loi NOTRe, les Conseils départementaux et l'Assemblée des Pays de Savoie ne pourront plus intervenir, comme ils le faisaient, en faveur de l'agriculture savoyarde. La Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, à travers la rédaction d'un livre blanc, souhaite « faire valoir les priorités, les besoins et les spécificités des filières savoyardes » dans l'élaboration des futures politiques publiques régionales. Nous avons lu pour vous ce livre blanc et contribué à sa rédaction. Notre objectif : faire entendre la voix (et la voie) de l'agriculture paysanne !



Le monde agricole des Savoie n'est pas monolithique : il est composé d'une multitude d'organisations professionnelles agricoles, de paysannes ayant des modes de production et de commercialisation divers et de citoyen-nes ruraux ou urbains soucieux de la qualité de leur alimentation et du dynamisme de leur territoire. C'est pourquoi nous demandons à la Chambre d'agriculture Savoie-Mont-blanc et aux conseils départementaux :

1) De ne pas privilégier qu'un seul profil de candidat à l'installation mais bien de reconnaître la diversité des profils des porteurs de projet, en développant un accompagnement adapté à des installations plurielles: sans DJA, hors cadre familiaux, progressives, collectives...

2) De ne pas privilégier une agriculture « leader » au détriment d'une agriculture « modeste », mais d'encourager la diversification au sein des fermes et à l'échelle du territoire.

3) De s'appuyer sur un réseau d'accompagnement pluraliste, notamment sur l'expertise et l'ingénierie développées par les associations membres du réseau InPact (Addear, Initiaterre, Adabio, Afocg...), engagées pour une agriculture de proximité et qui proposent des solutions innovantes et performantes.

Les Confédérations paysannes
de Savoie et de Haute-Savoie

UN CONTEXTE SAVOYARD FAVORABLE AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

UNE AGRICULTURE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

■ Être paysan, c'est être un acteur social, économique, un citoyen ayant des impacts sur la dynamique territoriale. Être paysan, c'est aussi préserver le milieu naturel tout en travaillant avec lui !

■ La reconnaissance de la « *multi-fonctionnalité de l'agriculture* » passe aussi par celle de l'**agriculture paysanne**, que nous défendons avec constance et qui est cohérente et globale. Elle est en adéquation avec les attentes sociétales et intègre pleinement les dimensions sociales, agronomiques et environnementales dans la production alimentaire et agricole.

DES SYSTÈMES AGRICOLES DIVERSIFIÉS

■ Les systèmes d'élevage de Savoie et Haute-Savoie sont dans leur grande majorité des systèmes extensifs. Cette « domination de l'herbe » permet aux fermes savoyardes d'utiliser peu d'intrants de synthèse (engrais et pesticides). Les prairies permanentes jouent surtout un rôle primordial dans la lutte contre les dérèglements climatiques. A l'heure où l'élevage industriel intensifie les changements climatiques en rejetant des quantités importantes de gaz à effet de serre, l'élevage paysan, lui, maintient des surfaces considérables de prairies permanentes qui sont de véritables puits de carbone en permettant son stockage dans le sol.

■ En vallées, les productions végétales sont diversifiées et pour la grande majorité, elles entrent dans une logique d'approvisionnement des marchés locaux. Les fermes de notre réseau poussent plus loin cette relocalisation de la production-consommation, en expérimentant depuis une dizaine d'années l'usage de variétés paysannes de céréales et plantes potagères, afin de gagner en autonomie avec des semences adaptées au climat savoyard.



ENJEU DU RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE

De plus en plus nombreux, les porteurs de projets non issus du monde agricole rencontrent des difficultés, **faute d'accompagnement adapté**, à toutes les étapes de leur parcours à l'installation (de l'accès au foncier, jusqu'au financement par les banques en passant par l'insertion territoriale). **Ces candidats représentent pourtant un vrai vivier de compétences pour dépasser la crise actuelle de l'installation en agriculture, pourvu que l'on prenne en considération les besoins spécifiques de ce public très divers et encore mal connu.**

PAC ET REVENU AGRICOLE SAVOYARD

Pour la chambre d'agriculture, « *l'évolution de la PAC est favorable au système savoyard* ». Avec cette affirmation, on fait abstraction de tous ceux qui détiennent peu de surfaces, qui ne sont pas dans le système « dominant » ou qui ne perçoivent aucune aide au titre de la PAC (viticulteurs, maraîchers...). **Nous défendons la redistribution des aides PAC, dans un esprit de solidarité et de relocalisation de la production.**

LE FONCIER, UNE DES CLES DU DEVELOPPEMENT SAVOYARD

Au-delà du constat, largement partagé, de concurrence et pression foncière accrues, **le problème de la répartition du foncier entre les actifs agricoles est trop souvent mis de côté.** Nous soulignons donc l'enjeu de travailler à une meilleure répartition de la ressource foncière, **indispensable pour contribuer à la vitalité de nos territoires montagnards.**

>> Résister aux crises

LE CHOIX DE LA QUALITÉ DEPUIS 30 ANS !

Dans son livre blanc, la chambre d'agriculture rappelle certains fondamentaux : « *Derrière le choix de la qualité, c'est aussi le choix du collectif et de l'exigence. [...] Le choix de la différenciation conduit à dire que l'agriculture savoyarde ne sera jamais celle des tonnages, loin du modèle 'industrialisation - massification'* ». Nous sommes entièrement d'accord avec cette formulation : les démarches collectives pour réguler et améliorer la qualité de nos produits sont nos meilleurs atouts.

C'est l'image de nos AOP-IGP qui nous permet, pour l'instant, de résister à la crise laitière. **Nous continuerons de les défendre, et nous serons vigilants quant à toute tentative d'affaiblir leur cahier des charges, qui serait préjudiciable à l'ensemble des filières sous SIQO.** Par ailleurs, si les outils de régulation (RRO) existent d'ores et déjà dans les Savoie, **ils doivent être appliqués par tous : coopératives, fromagers et producteurs fermiers !**

LES DEFIS A RELEVER, POUR DES POLITIQUES PUBLIQUES AMBITIEUSES

POUR DES PAYSANS NOMBREUX, REPARTIS SUR TOUT LE TERRITOIRE !

- L'agriculture est une profession en mutation, ternie par l'industrialisation et la "crise". Nous devons aujourd'hui reconstruire l'image de l'agriculture, alors même qu'on perçoit un attrait pour l'agro-écologie paysanne chez les jeunes.
- Ainsi, il est indispensable de soutenir les emplois agricoles en quantité et en qualité via l'installation (plutôt que l'agrandissement). Les pouvoirs publics doivent donc encourager TOUS types d'installation, en s'appuyant sur un réseau d'accompagnement pluraliste et en reconnaissant l'importance de l'installation "créative", "hors cadre" et "progressive".
- Le pendant de l'installation c'est l'accompagnement à la transmission des fermes. En effet, comment maintenir des paysans nombreux si toutes les fermes partent à l'agrandissement à la retraite du chef d'exploitation ? Aujourd'hui, plus de la moitié des agriculteurs ont plus de 50 ans. Si l'on souhaite enrayer la baisse du nombre d'actifs agricoles, la transmission des fermes est un enjeu majeur pour les dix ans à venir. Nous devons veiller à multiplier les espaces d'échanges, de façon à sensibiliser les futurs cédants mais aussi l'ensemble des acteurs ruraux aux questions de transmission.

TRANSITION AGROECOLOGIQUE, COMMENT RELEVER LE DEFI ?

- Relever le défi de l'agro-écologie implique de revisiter le modèle agricole et de ne pas cantonner la transition à une performance économique ou technologique. Il ne s'agit pas de verdir un modèle agricole à bout de souffle qui dévitalise les territoires et supprime des emplois paysans (agrandissement, standardisation, volumes, export), mais de s'orienter vers une agriculture paysanne !
- Les fermes en démarche d'agriculture paysanne et les petites fermes sont souvent plus écologiques, innovantes, résilientes dans un contexte de changements environnementaux et climatiques. Vis-à-vis de la déprise agricole, elles sont aussi plus économes dans l'utilisation du foncier (4 fois moins de surfaces pour le même nombre d'actifs agricoles), bénéfiques en termes d'emploi et plus facilement transmissibles.
- Il est donc essentiel de soutenir ces fermes par une meilleure répartition des aides publiques, plutôt que d'encourager le surinvestissement, ainsi que par un meilleur accès au foncier pour une réelle préservation et répartition des terres agricoles. En termes de pratiques, il s'agit de réduire les intrants, de s'appuyer sur les outils pertinents que sont les aides à l'agriculture biologique et les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

QUELS CIRCUITS POUR UNE ALIMENTATION DE QUALITE ?

- Le lien entre alimentation et agriculture est primordial : l'alimentation est une porte d'entrée pertinente pour parler d'agriculture avec l'ensemble de la société. Ne nions pas le fait que les citoyens se préoccupent de plus en plus de leur alimentation et que les habitudes alimentaires évoluent (qualité des produits, moins de produits animaux...).
- Une alimentation de proximité et de qualité implique une relocalisation de l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire (production, transformation, consommation), qui permet de garder la plus-value dans les Savoie, de contribuer à la création d'emplois et de faire vivre notre territoire. Pour cela nous demandons :
 - L'orientation des investissements vers le marché local, par le soutien aux outils collectifs (par exemple : abbatoirs de proximité, ateliers de transformation collectifs, magasins de producteurs...)
 - Le conditionnement des financements régionaux par rapport à la relocalisation.
 - Le développement d'une restauration collective locale et de qualité.
 - Le soutien aux associations locales, porteuses d'initiatives qui rapprochent producteurs et consommateurs.



>> Nos actions dans les Savoie

LA CONFEDERATION PAYSANNE AGIT, VOUS POUVEZ LA SOUTENIR !

Vous êtes adhérent(e), vous avez adhéré à la Confédération paysanne il y a quelques années ou vous êtes proche de nos idées ? Pour concrétiser la sympathie que vous avez à l'égard du projet de la confédération paysanne, vous pouvez adhérer à notre structure départementale. Le nombre d'adhérents est un signe de vitalité pour le syndicat. Il permet d'une part d'assurer son indépendance (fonds propres), et, d'autre part, de mesurer notre représentativité.

Nous avons besoin de chacun de vous pour asseoir notre légitimité et nous donner du poids dans les prises de décisions plus institutionnelles !

La Confédération paysanne de Haute-Savoie est présente sur le terrain depuis plus de 25 ans et mène de nombreux combats pour la défense des paysans :

LA REPRESENTATIVITE SYNDICALE DES ACQUIS PRECIEUX !

C'est vrai qu'il ne suffit pas d'avoir un "siège" pour être audible, mais cette représentativité est le fruit de longues luttes pour la reconnaissance de la Confédération paysanne. Nous ne délaissions pas nos sièges dans les différentes instances et commissions du département !

FONCIER AGRICOLE : INFORMER, PRESERVER, REPARTIR

Avec l'appui de nos représentants (SAFER, CDOA) et notre réseau de référents fonciers, nous veillons à ce que l'information concernant les terres agricoles soit accessible à toute personne intéressée.

DES PAYSANS NOMBREUX POUR DES CAMPAGNES VIVANTES !

L'installation-transmission est un sujet trop crucial pour ne pas reconnaître la complémentarité des approches. Dans les Savoie, nous oeuvrons à la mise en place d'un accompagnement adapté à des installations plurielles, diversifiées et territorialisées.

DES ACTIONS COLLECTIVES TOUTE L'ANNEE !

Certains de nos combats sont très médiatiques comme les OGM, la lutte pour la qualité des produits et un revenu décent pour les paysans, celle contre les accords de libre-échange, le combat contre le développement de l'agriculture industrielle et pour l'agriculture paysanne...

D'autres luttes moins visibles, sont pourtant la base des revendications de la Confédération Paysanne, comme la mise en place d'une maîtrise et d'une répartition :

- du foncier
- des volumes de productions (par actif et par région)
- des aides. Ce n'est pas normal que les aides soient réparties de façon aussi inégales. Il faut subventionner les hommes, pas les hectares !

**Produire, rémunérer,
répartir, préserver et
transmettre sont les valeurs
auxquelles nous croyons et
pour lesquelles nous
défendons notre métier de
paysan.**

>> Nos partenaires

■ Outil syndical de la Conf : le Comité d'Action Juridique !

Porté par la Conf en 2006-2007, le CAJ a défendu en 2015 son 1000ème dossier ! Cette association permet de défendre tous les paysans, syndiqués ou non. Les équipes locales du CAJ proposent des appuis de nature diverses (*en cas de conflit, besoin d'infos, demande de rédaction de documents, accompagnement devant les tribunaux, avec une priorité à la médiation*) à toute personne souhaitant prendre part à la résolution de son problème juridique.

L'activité de formation du CAJ a par ailleurs permis de former des centaines de personnes aux différents thèmes du droit rural et surtout aux chantiers juridico-syndicaux (Loi d'avenir agricole, Schéma des Structures, PAC, Identification électronique, MSA, TASS., etc...)

■ Pour faire vivre l'agriculture paysanne : l'Association Départementale de Développement de l'Emploi Agricole et Rural !

L'ADDEAR de Haute-Savoie est née le 1er décembre 2015. Créée par des paysans et pour des paysans (mais qui reste bien sûr ouverte à tous les acteurs du monde rural), elle vous propose :

- 1- Des formations courtes pour partager et apprendre des nouveaux savoir-faire
- 2- Un accompagnement individuel et des rendez-vous collectifs pour vos projets d'installation agricole.
- 3- Un réseau de "paysans accueillants" pour plus de solidarité et d'entraide en Haute-Savoie
- 4- Une maison des semences paysannes pour une gestion collective de la biodiversité cultivée



Confédération paysanne de Haute-Savoie

Maison de l'agriculture - 52, avenue des Îles - 74994 Annecy Cedex 9
Tel : 04 50 88 18 47 – Mel : conf74@orange.fr